

L'enquête de la HES-SO sur la qualité de vie dans la région franco-valdo-genevoise relève que la mobilité constitue la préoccupation principale des personnes interrogées

Le Grand Genève a mal à ses transports

La nouvelle gare des Eaux-Vives en travaux pendant une journée portes ouvertes du chantier du CEVA en 2017. CÉDRIC VINCENSINI



CHRISTIANE PASTEUR

Agglomération ► Les résultats de la deuxième étude sur le Grand Genève, menée par la HES-SO Genève, ont été présentés ce jeudi dans l'enceinte de la future gare CEVA des Eaux-Vives. Un lieu fort à propos puisque la mobilité arrive, plus que jamais, en tête des préoccupations, à en croire les réponses des 1300 habitants du bassin franco-valdo-genevois qui ont été sondés au début de cette année. Les questions portaient sur la qualité de vie du Grand Genève et sur le vivre ensemble.

Premier constat, la satisfaction par rapport à la mobilité en général est faible dans la région, voire très faible en Haute-Savoie. Si le développement des transports publics est largement plébiscité des deux côtés de la frontière, son utilisation

est, en pratique, très différenciée, comme le souligne le professeur Andrea Baranzini, coauteur de l'étude.

Ainsi, un tiers des Genevois interrogés se rendent à leur travail en transports publics, avec un taux de satisfaction élevé, un tiers en voiture et un autre tiers se partage entre vélo et marche à pied, essentiellement.

Des trajets toujours plus longs

A Nyon, ils sont 53% à utiliser une automobile. Tandis qu'en France voisine, sept à huit personnes sur dix utilisent un véhicule privé. Sans surprise, la satisfaction vis-à-vis des transports en commun y est faible. Ainsi, 78% des personnes sondées sont peu, voire pas du tout satisfaites de l'offre existante.

Autre point noir notable: l'allongement du temps de trajet entre le domicile et le lieu de tra-

vail, dont la moyenne d'un aller oscille entre vingt-sept minutes pour les sondés genevois et trente-cinq minutes pour ceux domiciliés en France voisine. Avec d'importantes variations. Par exemple, 39% des répondants du canton de Genève ne mettent pas plus de quinze minutes pour se rendre sur leur lieu de travail. Tandis qu'un quart des sondés en France voisine ont besoin de plus de quarante-cinq minutes. Les automobilistes haut-savoyards restent en moyenne vingt-deux minutes dans les bouchons chaque jour, contre onze minutes pour les Genevois.

Nécessité d'investir

«Cette enquête prouve qu'il est nécessaire d'investir massivement dans les transports publics et les P+R en France voisine. Quand il existe une alternative à la voiture, comme à

Nyon, les gens l'utilisent», analyse Thomas Wenger, député socialiste genevois et président de la Coordination transports et déplacement, qui compte sur la mise en service du CEVA et l'extension des lignes de tram pour accompagner un changement de mentalité en faveur des transports collectifs.

Outre la mobilité, le logement, la sécurité et la santé constituent les autres thématiques jugées prioritaires par les personnes interrogées. Il est à noter que les difficultés financières s'accroissent pour une partie de la population, puisqu'un quart des sondés et un tiers des Genevois reconnaissent avoir de la peine à boucler leurs fins de mois.

Le Grand Genève jugé sévèrement

Quant à l'idée même de Grand Genève, elle semble désormais

plus populaire côté français que suisse. Néanmoins une majorité de sondés jugent sévèrement son utilité et estiment que son développement ne leur apportera aucune amélioration. Ce qui ne manque pas d'interpeller François Abbé-Decarroux, directeur de la HES-SO: «Il est frappant de constater la disparité entre la réalité du Grand Genève et la perception qu'en ont ses habitants.»

Car les échanges sont nombreux et divers. Près de 40% des personnes actives dans l'Ain et en Haute-Savoie et un tiers des Nyonnais travaillent à Genève. Enfin le tourisme d'achat et le tourisme médical ne sont pas non plus négligeables, et ceci dans les deux sens. I

L'étude annonce la semaine de la HES-SO dédiée au thème des mobilités, du 19 avril au 3 mai. Le programme détaillé est à découvrir à l'adresse: evenement-hes.hesge.ch/programme

Un hébergement d'urgence ouvert à l'année

Précarité ► Les sans-abri les plus vulnérables n'auront pas à retourner dans la rue à la fin de l'hiver. Pour la première fois depuis la création du dispositif hivernal il y a dix-sept ans, un hébergement d'urgence restera ouvert entre le 3 avril et le 31 octobre. La Croix-Rouge genevoise gèrera l'abri de la protection civile de Richemont, aux Eaux-Vives.

Outre le logis, des repas, et la possibilité de se doucher, le projet inclut la mise en place d'un accompagnement social. Ceci pour permettre aux personnes qui pourraient bénéficier de prestations sociales d'y accéder. Un suivi sanitaire des bénéficiaires est également prévu, avec la présence sur place d'une infirmière, engagée spécialement par la Croix-Rouge. «Faciliter l'accès aux soins permet de prévenir une détérioration de l'état de santé de ces personnes souvent âgées et/ou atteintes dans leur santé», d'après la Croix-Rouge.

«Ce projet pilote permettra de mieux cerner les besoins des sans-abri durant la période estivale, et d'évaluer les réponses adéquates, dans l'optique d'élaborer des solutions à plus long terme», précise Stéphanie Lambert, directrice générale de la Croix-Rouge genevoise. Esther Alder, conseillère administrative chargée de la cohésion sociale et de la solidarité, affirme qu'elle continuera de militer pour de vrais logements relais. «Nous accueillons les sans-abri dans des abris PC car nous n'avons pas de plan B.»

Côté financement, il s'agit d'un partenariat entre la Ville et le canton de Genève et des fonds privés. Esther Alder, ainsi que le conseiller d'Etat chargé de l'emploi, des affaires sociales et de la santé, Mauro Poggia, déplorent tous deux l'absence de soutien des autres communes. Ce dernier assure que «le canton fera en sorte que l'ensemble des communes assument leurs obligations dans ce domaine à l'avenir.»

Depuis le 3 avril, entre 40 et 45 personnes sont présentes à l'abri d'urgence de Richemont, celui-ci atteignant ainsi déjà presque sa pleine capacité.

Le bilan du dispositif hivernal a aussi été livré. La Ville de Genève a accueilli 1146 personnes pour un total de 23 105 nuitées, contre 1177 personnes l'hiver précédent.

CHLOÉ VEUTHEY

Les riverains déboutés sur les Grands-Esserts

Justice ► L'énième épisode judiciaire dans la saga des Grands-Esserts, à Veyrier, est sorti. Quatorze riverains du futur quartier avaient recouru contre le Plan localisé de quartier (PLQ) élaboré par l'Etat pour la première étape du projet, un îlot d'immeubles comptant 230 logements. Dans un arrêt datant du 20 mars dernier, la Chambre administrative de la Cour de justice genevoise a rejeté le recours des habitants. L'affaire se poursuivra devant le Tribunal fédéral, a annoncé leur avocat, Thomas Barth, par ailleurs ancien magistrat de la commune.

Quels sont les motifs d'opposition des riverains? En premier lieu, la volonté de l'Etat de «saucissonner» la réalisation

des Grands-Esserts. Le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) entend en effet créer des PLQ distincts pour chacune des parcelles du futur quartier de 1200 logements.

Les recourants estiment que cette méthode n'est pas appropriée pour garantir que les nuisances ne seront pas trop importantes pour les voisins directs. Selon eux, il s'agirait d'une manœuvre des autorités pour éviter d'avoir à réaliser une étude d'impact environnemental sur l'ensemble des Grands-Esserts. Ils s'inquiètent notamment du non-respect potentiel des normes contre le bruit et de l'évolution du trafic avec l'arrivée de plusieurs centaines de nouveaux habitants.

La justice ne leur donne toutefois pas raison. La Chambre administrative relève que le DALE a déjà mené des études portant sur l'impact du futur quartier sur son environnement et sur la mobilité. «Ainsi, rien n'indique à ce stade de l'analyse que le projet n'ait pas fait l'objet d'un examen global», précise la Chambre. Elle rejette aussi les plaintes liées au non-respect des normes sur le bruit. Sur le plan des mesures liées à la mobilité, là encore, la Cour reprend les arguments des autorités, en relevant que l'amélioration de l'offre en transports publics à proximité du quartier permettra d'éviter une augmentation du trafic de transit qui touche aujourd'hui particulièrement la commune de Veyrier.

«Nous ne sommes pas étonnés de ce verdict, réagit Thomas Barth. Tout se jouera au Tribunal fédéral. Mes clients sont persuadés qu'une étude d'impact environnemental montrera l'impossibilité de construire ce quartier sous cette forme, car les normes ne sont pas respectées.»

En face, le conseiller d'Etat chargé du DALE, Antonio Hodgers, rétorque: «Ce travail d'analyse qui est demandé a déjà été fait avec un haut niveau de précision. M. Barth poursuit ses manœuvres dilatoires sur le dossier des Grands-Esserts. L'Etat a jusqu'à maintenant remporté toutes ses procédures contre lui.»

ERIC LECOULTRE

lecourrier.ch

Élections cantonales 2018
en direct dimanche dès 14h.

PUBLICITÉ

LUMIÈRES DE MIDI – 11^e ÉDITION

Bienveillance, force ou faiblesse?

à l'église St-Germain
Rue des Granges,
en Vieille-Ville de Genève

Une personnalité nous livre
librement ses réflexions

Mercredi 18 avril 2018, 12h30 - 13h

M. Pierre Gisel

Professeur à la faculté de théologie
de l'Université de Lausanne
Jean-Christophe Aubert, orgue

Entrée libre et collation dès 13h
www.catholique-chretien.ch